

Le Programme Local de l'Agriculture en action sur le Pays de Rennes



Agenda

9 décembre 2011 :

Inauguration de l'exposition "Le Grand Espoir, campagne années 60" à l'écomusée du Pays de Rennes

13 décembre 2011 :

Soirée-débat "Le foncier, un bien commun à partager", à l'écomusée du Pays de Rennes à partir de 20h30 (renseignements : Pays de Rennes au 02 99 86 19 86)



Brèves d'actualités

La Communauté de Communes du Pays de Liffré signe une convention avec la SAFER.

Les partenaires du PLA signent une convention de mise à disposition de données agricoles avec la DRAAF.

Alimentation de proximité : des demandes, des questions au niveau local en termes de mise en œuvre... des réunions entre agriculture et collectivités locales sont envisagées en 2012 par la Chambre d'Agriculture.

Le Point sur le PLA*

*Programme local de l'agriculture

Grâce au Programme Local de l'Agriculture, élus et responsables agricoles définissent ensemble les politiques locales permettant de mieux prendre en compte l'agriculture au sein du Pays de Rennes.
Lire la suite page 2

Paroles à...

PLU: L'Hermitage a testé le diagnostic agricole participatif

Avant d'adopter son plan local d'urbanisme (PLU), L'Hermitage a réalisé un diagnostic agricole en faisant participer tous les agriculteurs de la commune. *Lire la suite page 3*



Échanges parcellaires: A Sens de Bretagne, la dynamique est lancée

Déjà plus de 100 hectares ont été échangés entre douze agriculteurs sur la commune de Sens de Bretagne et l'opération se poursuit grâce à une bonne collaboration de tous les acteurs.

Lire la suite page 4



Installation de cinq jeunes maraîchers à Bruz

Le dispositif de portage foncier du Conseil général a facilité l'installation de quatre projets agricoles innovants à Bruz. *Lire la suite page 5*



Lu sur le web

L'engagement de la Région Bretagne au travers de la "Nouvelle Alliance Agricole"

Actualité de Terres en Villes: "Les formes agricoles de la ville territoire et leur urbanité", séminaire du 8 décembre à Grenoble

PLA : tout un programme pour l'agriculture

Grâce au Programme Local à l'Agriculture (PLA), élus locaux et responsables agricoles définissent ensemble les politiques locales permettant de mieux prendre en compte l'agriculture au sein du Pays de Rennes

Pas toujours facile de concilier agriculture et urbanisme s'agissant notamment d'une agglomération en fort développement comme Rennes. Pour permettre aux agriculteurs de trouver leur place au cœur de la ville archipel, le Pays de Rennes, Rennes Métropole, la Chambre d'agriculture et la Safer ont signé en février 2008 un Programme Local de l'Agriculture (PLA). Il a été repris, ensuite (juin 2010), par l'ensemble des communautés de communes du pays. Il est l'aboutissement d'un long travail, de près de quinze ans, entre les collectivités et les acteurs agricoles du territoire(1). Dans le pays de Rennes, les élus ont fait le choix de la ville archipel avec un développement qui laisse une large place aux espaces agricoles et naturels entre les bourgs et les villes. Cette organisation confortée par le schéma de cohérence territoriale (SCoT), garantit un cadre de vie agréable aux habitants mais fragilise les exploitations agricoles. Concurrence foncière, cohabitation avec les riverains, déplacements d'engins agricoles plus difficiles... les contraintes sont importantes. Les élus et les agriculteurs ont donc un intérêt commun à travailler ensemble pour offrir un territoire attractif favorable au développement de l'activité agricole. Tout ce travail a été formalisé au sein du PLA en référence au PLH, le programme local de l'habitat.

Dans le cadre du PLA, les partenaires échangent autour d'un observatoire de

l'agriculture dont la réalisation a été confiée à l'Audiar. Le premier numéro de l'observatoire sera présenté le 13 décembre lors d'une soirée débat. Il doit servir de support de discussion entre deux mondes qui se connaissent de moins en moins. Objectif : permettre de rendre les réalités agricoles plus lisibles aux yeux des élus.

Cet accord cadre s'attache à concilier urbanisme, foncier et agriculture autour de l'anticipation foncière, de la médiation pour des échanges parcellaires, de la mise en œuvre du SCoT et l'élaboration des PLU. Il vise également à conforter le bocage dans ses multiples rôles (paysage, biodiversité...). Un programme de réhabilitation des haies et des plantations est lancé avec Breizh bocage. Les liens entre citadins et agriculteurs sont renforcés avec un développement des activités agricoles tournées vers la ville (circuits courts, identité locale des produits, diversification...). Il s'agit également d'informer et de sensibiliser la population à l'importance économique de l'activité agricole sur le territoire au travers d'opérations de communications. Enfin, les partenaires souhaitent s'adapter au nouveau contexte énergétique et climatique.

« Le PLA est un document d'engagement partenarial. La reconnaissance d'une politique actée confirme Pascal Verdier de Rennes métropole. Il a permis un rapprochement entre élus et responsables agricoles et un réel échange dans les discussions »

(1) "Agriculture(s) Périurbaine(s) : Quelles perspectives dans le Pays de Rennes", document issu de la concertation avec le groupe comité de développement de l'agglomération rennaise (codespar) <http://www.paysderennes.fr/article/archive/90/20>

Pour information...

- Pays de Rennes : 5 intercommunalités (Rennes Métropole, Communauté de communes du Pays d'Aubigné, Communauté de communes du Pays de Château-giron, Communauté de communes du Pays de Liffré, Communauté de communes du Val d'Ille) / Président : Bernard Poirier

- Commission Agriculture : Élus locaux et partenaires agricoles / Président : Daniel Cueff

- Comité de Pilotage du PLA : Pays de Rennes et ses 5 intercommunalités, Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, SAFER de Bretagne

PLU : L'Hermitage a testé le diagnostic agricole participatif

Avant d'adopter son plan local d'urbanisme (PLU), L'Hermitage a réalisé un diagnostic agricole en faisant participer tous les agriculteurs de la commune

Située à l'Ouest de Rennes, L'Hermitage a la particularité d'être une petite commune en superficie avec 690 ha et compte seulement six agriculteurs en activité. Fin 2008, dans le cadre de la révision du POS (1) et son passage au PLU (2), elle a été l'une des premières communes du pays de Rennes à tester le diagnostic agricole participatif. Bien qu'obligatoire au même titre que les autres diagnostics (économique, démographique, environnemental...), la partie agricole était souvent traitée assez succinctement dans le PLU. Les documents d'urbanisme sont en premier lieu des outils de gestion et de développement du territoire. Comment penser à un territoire sans donner toute sa place à l'agriculture ? C'est en partant de ce constat que Rennes Métropole, l'Audiar (agence d'urbanisme) et la Chambre d'Agriculture ont travaillé sur une nouvelle méthodologie qui a abouti au diagnostic agricole participatif. Le Programme Local de l'Agriculture comprend, d'ailleurs, un volet permettant de mieux prendre en compte l'agriculture dans les documents d'urbanisme.

L'idée du diagnostic participatif est de réunir les agriculteurs pour leur présenter les objectifs de la révision du PLU et la procédure. C'est l'occasion de recueillir des données sur les exploitations et le parcellaire qui vont servir pour établir le diagnostic et les enjeux agricoles, et réaliser par la suite le zonage. « Autour de la table, grâce à un système de couleur, nous avons identifié sur des cartes le périmètre de chacune des exploitations explique André Chouan, maire de L'Hermitage. Ensemble, nous avons échangés sur les problèmes qui se posent : déplacements de matériels agricoles,

urbanisation... »

L'Hermitage a pour autre spécificité d'être traversée par une voie de chemin de fer. Jusqu'à présent, le développement de l'habitat s'est fait dans la partie nord, la partie au sud de la voie restant plus agricole. Aujourd'hui, le nord arrive à saturation, l'urbanisation va se déplacer vers le sud. Il faudra mesurer l'impact sur les exploitations.

« J'ai été agréablement surpris par les discussions au cours de la réunion. Il y a eu un véritable échange affirme André Chouan. Dans ce type de démarche, il y a une réciprocité. Les élus donnent de l'information aux acteurs économiques sur les projets de la collectivité. De leur côté, les agriculteurs ont des renseignements dont n'ont pas toujours connaissance les élus. »

Par contre, il manque une étape indispensable à ses yeux « la présentation du travail définitif qui n'est pas prévu dans la démarche. A L'Hermitage, elle n'a pas été nécessaire car les deux agriculteurs les plus impactés sont élus et ont été informés mais il serait important d'aller jusqu'au bout. »

(1) plan d'occupation des sols

(2) plan local d'urbanisme



Échanges parcellaires : A Sens-de-Bretagne, la dynamique est lancée

Déjà plus de 100 hectares ont été échangés entre douze agriculteurs sur la commune de Sens-de-Bretagne et l'opération se poursuit grâce à une bonne collaboration de tous les acteurs.

A Sens-de-Bretagne comme ailleurs, le nombre d'agriculteurs diminue, les exploitations restantes s'agrandissent avec pour conséquences un morcellement du parcellaire, des coûts et des durées de transport qui s'allongent. Traversées de routes par les animaux, nombreuses circulations d'engins agricoles... les contraintes sont importantes pour les exploitants. « Deux agriculteurs sont venus me voir pour me parler d'une opération d'échanges parcellaires menée à Bain-de-Bretagne avec la particularité d'être réalisée à l'échelle de la commune. Avec le conseil municipal, nous avons répondu favorablement à leur demande » explique Yves Colombel, le maire. « Nous sommes également sensibles à la sécurité de nos concitoyens sur les routes et dans le bourg » précise-t-il. La commune a connu un fort développement de sa population en dix ans passant de 1500 à 2500 habitants.

L'opération a été menée par un comité de pilotage réunissant commune, agriculteurs et la Chambre d'agriculture. C'est cette dernière qui a assuré la phase d'étude et d'animation. « Elle a cartographié la commune avec toutes les exploitations concernées. Les possibilités d'échanges ont été tout de suite plus identifiables pour monter des scénarios ». La Chambre d'agriculture a organisé des réunions d'informations auprès des agriculteurs. Comme il s'agit d'échanges volontaires, la réalisation en revient, par la suite, aux exploitants.

La commune a joué le rôle de déclencheur mais également celui de financeur puisque le conseil municipal a voté à l'unanimité le financement de la démarche (16 500 €). « Un soutien qui a été essentiel pour le bon déroulement des opérations estime Sébastien Debieu l'un des jeunes agriculteurs à l'initiative de la demande. Le comité de pilotage a permis de donner un cadre formel à l'opération, ce qui a rassuré les quelques propriétaires encore réticents ». Sébastien a échangé 12 ha 20 avec un voisin. Tous les jours, il en mesure les avantages. « Mon exploitation n'est plus morcelée. J'ai plus de parcelles accessibles autour de mes bâtiments d'exploitation ce qui me permet davantage de pâturage et une meilleure surveillance des animaux. Surtout, je n'ai plus besoin d'emprunter la route avec le troupeau et de traverser le hameau comme je le faisais auparavant. C'est un vrai confort. » Outre l'amélioration des conditions de travail et du temps gagné, la démarche a un intérêt économique certain notamment dans le contexte actuel du coût de l'énergie.

Une expérience qui essaime puisque les communes de Gahard, Marcillé-Raoul ou encore Noyal-sous-Bazouges se sont lancées également.



Installation de cinq jeunes maraîchers à Bruz

Le dispositif de portage foncier du Conseil général a facilité l'installation de quatre projets agricoles innovants à Bruz.

Depuis le printemps, la commune de Bruz compte cinq exploitants supplémentaires : un maraîcher, un producteur de plants, un autre spécialisé en cultures fruitières et deux productrices de plantes sauvages destinées aux espaces verts des collectivités. Ils se sont tous installés grâce au dispositif complémentaire de portage foncier du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et de la Région Bretagne, en partenariat avec la Safer de Bretagne. L'objectif : mettre en réserve des biens agricoles afin de favoriser l'installation de jeunes ayant des projets agricoles innovants. Dans le département, depuis quelques années, les organisations agricoles constatent une demande croissante de porteurs de projets atypiques pour s'installer en agriculture. Ces demandes ont du mal à aboutir en raison de la forte concurrence sur le foncier mais également de l'inadéquation entre l'offre et ce type de demande (taille de l'outil, coût...).

En octobre 2007, le Département et la Région ont chacun signé une convention avec la Safer pour acheter et rétrocéder des biens à des jeunes en partenariat avec les acteurs de l'installation (FD Civam, Odasea...). La période de portage permet au porteur de projet de disposer du temps nécessaire pour finaliser son projet et son parcours à l'installation. Sont exigés de lui une formation agricole (BPREA) mais surtout un projet socio-économique et environnemental viable. Le Conseil général joue le rôle d'interlocuteur privilégié entre tous les partenaires. Il prend en charge le coût des frais d'acquisition, d'intervention et de gestion de la Safer (plafond : 15 000 €/opération). La Région, quant à elle, prend en charge les frais financiers de stockage des biens.

A Bruz, le Département a eu connaissance de la libération d'un terrain de 22 ha d'un seul tenant enclavée dans l'urbanisation. Le Conseil Général a demandé

à la Safer de procéder à sa mise en réserve. En amont, il a rencontré Rennes Métropole qui était intéressée de les mettre en réserve foncière. L'idée de pouvoir installer des jeunes avec le développement de circuits courts a séduit. C'est l'un des volets du Programme Local de l'Agriculture. La commune était ravie de cette aubaine. « Au niveau communal, nous n'avons pas de leviers d'actions sur la politique d'installation » confirme Catherine Déchar, adjointe à l'urbanisme à Bruz. La municipalité était très favorable à l'installation d'agriculteurs pour le développement de circuits courts. Il y a une véritable demande sur cette commune de 16 000 habitants.

C'est un projet très innovant qui a permis l'installation de quatre projets sur un même site avec un objectif de travail en commun. Car même si l'installation est individuelle, les jeunes travaillent en commun. « Nous nous sommes organisés pour avoir une complémentarité dans nos productions maraîchères. Nous mutualisons le matériel explique Hervé Delestre, l'un des jeunes installés à Bruz en production fruitière et maraîchage sur près de 6 ha. L'objectif à terme est de créer un point de vente collectif en commun sur le site.» L'opération de portage menée à Bruz a été l'opportunité pour Hervé Delestre de pouvoir s'installer, lui qui n'avait connu jusque là que des échecs en raison de la pression foncière. Il a suivi une formation agricole, réalisé plusieurs stages et le parcours à l'installation. Après trois ans de démarches et formation, il a pu planter ses premiers arbres.

